



Mémoire Vive des convois
des «45000» et des «31000»
d'Auschwitz-Birkenau
affiliée à la FNDIRP,
la FMD et l'AFMD

Le 24 janvier 1943, partaient du camp de Royallieu à Compiègne, dans des wagons plombés, un convoi de 230 femmes. La moitié d'entre elles étaient des ouvrières, un quart des commerçantes ou des employées, un quart des intellectuelles. Elles venaient de l'ensemble de la France, essentiellement de la zone occupée. Elles s'étaient engagées dans la diversité de leurs convictions philosophiques, politiques ou religieuses. 106 d'entre elles, au moins, venaient de la région parisienne.

Pour la très grande majorité (222 femmes), elles avaient auparavant été regroupées dans le fort de Romainville où elles avaient appris à se connaître et à s'apprécier, créant les bases d'une solidarité sans faille qui allait beaucoup les aider dans les terrifiantes épreuves qui les attendaient. Plusieurs d'entre elles avaient vu leurs maris arrêtés, torturés, puis fusillés, certaines laissant des enfants.

Huit femmes les rejoignirent directement à Compiègne, venant des prisons, principalement de la prison de Fresnes

Elles ne connaissaient pas précisément leur destination, elles avaient conscience qu'elles étaient déportées en Allemagne pour travailler de force. Lorsqu'elles arrivent à Birkenau le 27 Janvier 1943, elles découvrent l'inimaginable. Par défit, elles franchirent la porte latérale du camp Birkenau en chantant *La Marseillaise*. Elles sont destinées à disparaître au cœur du système concentrationnaire nazi qu'est le complexe d'Auschwitz, répondant toute à la fois à la mise en œuvre industriel du génocide et à la répression impitoyable de toutes oppositions jusqu'à la mort.

Ces femmes ont été les témoins directs des génocides des Juifs et des tziganes, de la mise à mort par tous les moyens, la volonté de destruction de toute trace d'humanité. Trois mois après leur arrivée, seules soixante-dix femmes du convoi survivaient. Ces femmes ont fait face à cette négation de l'Homme, à cette volonté de destruction physique et morale de l'humanité, elles ont fait face par la solidarité entre elles et avec les autres déportés, par leur regard en humanité, la parole, le geste, au risque de la mort même. Sur 230 femmes seules quarante-neuf sont revenues.

Le convoi du 24 janvier 1943 est le seul convoi de femmes résistantes déportées à Auschwitz-Birkenau, au cœur de la solution finale, où près d'un million deux

cents mille personnes sont morts, hommes, femmes, enfants.

Le système concentrationnaire nazi, est lui-même au cœur de l'idéologie nazie en action, aussi, pour nous, est-il nécessaire de poursuivre et développer la recherche, la connaissance et les outils pédagogiques concernant l'ensemble des déportations dans leur diversité, sur les différentes politiques de répression et d'extermination, leurs liens et leurs dynamiques en France et en Europe, de 1933 à 1945. La déportation dans sa diversité est un objectif historique spécifique indispensable à la pleine compréhension du phénomène nazi.

De plus, la notion de crime contre l'humanité qui a été énoncée pour la première fois par le Tribunal international de Nuremberg est un progrès de la conscience humaine.

Son corolaire a été la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Le 10 décembre dernier, nous avons commémoré le 70^{ème} anniversaire de cette Déclaration.

Les femmes du convoi des '31000', leurs compagnes et compagnons des autres convois, ont combattu tous signes de résurgence de l'antisémitisme et du racisme dans toutes leurs manifestations, pour les Droits de l'Homme, en appelant toujours à la vigilance.

La connaissance de l'histoire, la compréhension des périodes historiques telles que le fascisme et le nazisme, leurs dynamiques, leurs causes profondes, sont indispensables à l'éveil des consciences citoyennes et à la mise en garde contre les risques de toutes dérives.

Le Fort de Romainville n'est pas seulement un lieu emblématique de la Mémoire du convoi des '31000'.

Le camp du Fort de Romainville est un haut lieu de la Déportation et de la Résistance. Avec le camp de Royallieu à Compiègne, il forme le Frontstalag 122, l'antichambre de la Déportation et de la répression par fusillade. Au niveau national, le rôle du fort de Romainville a été central dans les différentes phases de l'Occupation et de la répression nazies face à la montée de la Résistance.

Aujourd'hui, il est l'un des derniers lieux symboliques de cette répression qui comprenait notamment le quartier allemand de la Santé à Paris, le fort de Hâ à Bordeaux, la prison de Rennes ou la prison de Fresnes, cette prison étant un véritable camp d'internement allemand sous l'autorité de la gestapo.

De ce fait, Mémoire Vive, comme l'ensemble des associations mémorielles de la Déportation et des amicales de camps, est très attachée à la création d'un Musée dédié à la Mémoire des femmes résistantes, déportées dans le cadre du

réaménagement du fort de Romainville

C'est pourquoi, dans une démarche très pragmatique, nous continuons à soutenir le projet « Grand Lilas » dans toutes ses dimensions architecturales, urbanistiques, culturelles et mémorielles.

Le projet « Grand Lilas » est une réponse constructive pour tous ceux qui depuis des dizaines d'années, se sont engagés pour préserver la mémoire du lieu et lui offrir un nouvel avenir. Il intègre nos principales exigences : préservation de la casemate 17, création d'un lieu d'accueil pour le Musée, préservation de « l'esprit du lieu » et équilibre entre préservation mémorielle et innovation urbaine.

De plus, le projet de création d'un Musée dédié au rôle des femmes dans la résistance doit être précisé dans le cadre d'un projet scientifique et culturel qui développera notamment les collections pouvant y être présentées. Ce projet devra également définir les actions envisagées en faveur des publics et l'articulation avec les autres musées de France dédiés à la Résistance, en particulier le Musée de la Résistance nationale, Musée de France, qui est un acteur incontournable pour une garantie scientifique et muséographique de qualité

Toutefois, nous constatons qu'à ce jour le projet n'a apparemment pas progressé et, face à un manque de communication, nous devons faire part de la grande inquiétude des associations mémorielles sur le devenir du projet et, en conséquence, sur celui du Fort de Romainville.

Le 18 octobre 2018 a marqué le premier anniversaire de la proclamation d'un résultat qui ouvrait une perspective de renouveau pour le fort de Romainville

Nous ne pouvons pas nous résoudre à l'abandon du projet, ce qui se traduirait inévitablement par une nouvelle période d'incertitude pour ce haut lieu mémoriel.

Nos objectifs n'ont pas variés. Nous sommes conscients de la complexité et de l'ambition d'un tel projet. Avec les autres associations mémorielles, nous restons disponibles pour contribuer à un partenariat de long terme entre la Mairie des Lilas, le Grand Paris, l'Etat, les collectivités impliquées, les institutions légitimes et utiles, les habitants et les associations.